

Le guide

qui lutte contre le harcèlement sexiste



HARCÈLEMENT, LE RÉSEAU FAIT BLOC !



tcl.fr



Allô TCL : 04 26 10 12 12 Appli TCL
(prix d'un appel local)

TCL

Le harcèlement sexiste et sexuel est interdit et puni par la loi. Une même agression peut commencer par du harcèlement sexiste et se poursuivre par des violences sexuelles. C'est pourquoi il ne faut pas banaliser, minimiser ou tolérer ces comportements.

Le réseau TCL est parmi les plus sûrs de France. Mais une agression est toujours inacceptable, toujours de trop.

SYTRAL Mobilités et les opérateurs du réseau TCL s'engagent pour assurer la sécurité de tous, et particulièrement des femmes. Tous les acteurs de la sécurité, de la justice et de la citoyenneté sont mobilisés pour identifier, arrêter et punir les agresseurs.

Vous trouverez dans ce guide **des informations pratiques, des conseils et des ressources pour vous aider à réagir** que vous soyez victime ou témoin d'une agression.

Il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de ne pas laisser faire, de ne pas se taire. Nous comptons sur votre aide pour lutter ensemble contre le harcèlement sexiste et les agressions sexuelles.

SUR LE RÉSEAU TCL, LE HARCÈLEMENT N'A PAS SA PLACE !

Que dit la loi ? _____	3
L'agresseur et ses stratégies _____	5
Victime, que faire ? _____	5
Témoins, nos conseils pour bien réagir _____	7
Que faire en cas d'agression ? _____	7
Des moyens concrets _____	9
Les actions engagées _____	11

Remerciements aux dessinateurs Besse, Lacombe, Soulié et à l'association Ça Presse.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES SEXISTES : QUE DIT LA LOI ?

➔ HARCÈLEMENT ET OUTRAGE SEXISTE

Le fait d'imposer tout propos ou comportement qui crée une situation intimidante, humiliante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne.

- SIFFLEMENTS 
- COMMENTAIRES SUR LA TENUE OU LE PHYSIQUE 
- REGARDS APPUYÉS, PROPOS SEXISTES, QUESTIONS INTRUSIVES 

ENTRE 90 ET 750 €* D'AMENDE

et entre 1500 et 3000 € d'amende en cas de circonstances aggravantes (atteinte relevée dans les transports en commun) ou de récidive.






Ces comportements ne sont pas acceptables.

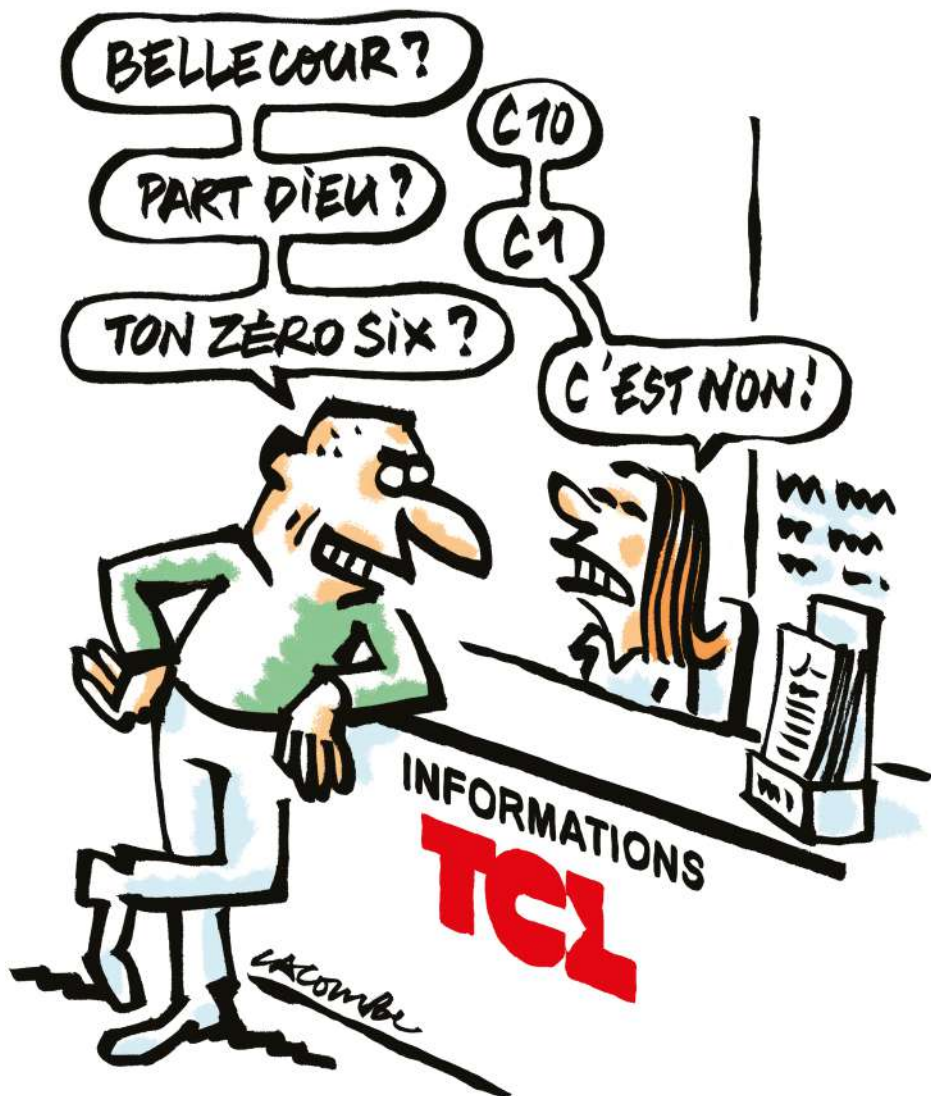
Ils constituent une **atteinte au droit à la sécurité et à la liberté de circuler**. Les règlements intérieurs propres à chaque société de transports en commun garantissent la tranquillité et le confort des passagers.

Les comportements contrevenant à ces règles doivent être signalés aux sociétés de transports en commun.

Ces comportements n'ont pas besoin d'être répétés pour que l'infraction soit caractérisée.

➔ VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXUELS

- INJURES, MENACES  6 mois d'emprisonnement et 22 500 € d'amende
- EXHIBITION, MASTURBATION EN PUBLIC  1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende
- EXPOSITION À DES IMAGES PORNOGRAPHIQUES, AVANCES SEXUELLES, GESTES OBSCÈNES  2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende
- BAISERS FORCÉS, MAINS AUX FESSES, FROTTEMENTS, AGRESSIONS SEXUELLES  5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende
- VIOL  15 ans de réclusion criminelle



Non, c'est non !

Drague ou harcèlement, la différence,
c'est le consentement.

L'AGRESSEUR

ET SES STRATÉGIES

Il n'y a pas de profil type de l'agresseur ou du harceleur. Cependant, il est en général conscient de ses actes et donc responsable de son comportement et de ses propos.

L'agresseur cherche à établir une domination sur sa victime tout en s'assurant une certaine impunité. Le plus fréquemment, il utilise les stratégies suivantes :

- **Il instaure un climat de confiance** (demande de renseignements sur le trajet, conversations anodines).
- **Il cherche à isoler sa victime physiquement.**
- **Il reporte systématiquement la responsabilité de ses actes sur sa victime.**
- **Il la culpabilise...**

**NON,
C'EST NON !**

Non c'est un mot, un signe de tête, une attitude comme ne pas répondre, tourner la tête, s'éloigner...

VICTIMES, QUE FAIRE ? COMMENT RÉAGIR ?



LA VICTIME N'EST JAMAIS RESPONSABLE
aucune tenue, aucune attitude ne justifie le harcèlement



Ne restez pas isolé.e.
ALERTEZ LES PASSAGERS,
interpelez-les directement et à haute voix.



VOUS N'ÊTES PAS SEUL.E
à subir ces comportements.



FAITES APPEL AUX AGENTS
ou utilisez une borne d'appel.



SIGNIFIEZ VOTRE REFUS
avec fermeté, indiquez au harceleur ce qui vous gêne, lui dire ouvertement « NON ».



APPELEZ LE 17
Police Secours.



DÉGAGEZ-VOUS DE LA SITUATION
de proximité qui vous est imposée.



SIGNEZ TOUT FAIT DE HARCELEMENT OU D'AGRESSION
sur l'appli TCL ou sur tcl.fr



10 000 caméras
permettent d'identifier les agresseurs.

TÉMOINS DE HARCÈLEMENT SEXISTE : NOS CONSEILS POUR BIEN RÉAGIR



NOUS POUVONS TOUS INTERVENIR, grâce à quelques réflexes de base et des gestes simples.



DISTRAIRE : faites semblant de connaître la personne harcelée, demandez l'heure ou créez une distraction : soyez créatif.



DIRIGER : demandez au harceleur d'arrêter, rassurez la victime, demandez de l'aide (en évitant de vous confronter directement).



DÉLÉGUER : trouvez une personne qui représente une forme d'autorité et demandez-lui de vous aider à intervenir.



DIALOGUER : réconfortez la personne harcelée après coup, dites-lui que ce qu'elle a vécu n'est pas acceptable, agissez comme un ami.



DOCUMENTER : filmez discrètement la scène et proposez à la victime de lui fournir la preuve ou de témoigner.

Source : Programme STAND UP | stand-up-france.com

VICTIMES OU TÉMOINS, QUE FAIRE EN CAS D'AGRESSION ?



APPELEZ LE 17
Police Secours.



SI LA VICTIME EST BLESSÉE OU CHOQUÉE, contactez immédiatement **le 15 ou le 18** pour une prise en charge médicale.



FAITES APPEL aux agents ou utilisez une borne d'appel.



LES SOURDS, MALENTENDANTS et personnes ayant des difficultés à parler, victimes ou témoins, peuvent envoyer **un SMS au 114**.

DÉPOSEZ PLAINTE

- **VICTIMES**, déposez plainte dans n'importe quel commissariat ou brigade de gendarmerie.
- **TÉMOINS**, vous pouvez proposer à la victime de l'accompagner pour déposer plainte ou lui proposer de témoigner par écrit, en précisant le lieu, la date, les circonstances et les personnes présentes, lui proposer vos coordonnées.

METTEZ-VOUS
À L'ABRÍ
DES (RE)LOUPS!



Bus refuges,
les conducteurs sont formés pour vous mettre en sécurité.

DES MOYENS CONCRETS POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES INCIVILITÉS



➔ DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES RENFORCÉS

RÉSEAU TCL

- **PLUS DE 5000 AGENTS TCL** à vos côtés pour intervenir lors des situations d'harcèlement et d'agression
- **10700 CAMÉRAS**
- **DES BORNES D'APPEL** en station, dans les tramways et dans les métros
- **UN APPEL DIRECT AUX FORCES DE POLICE ET DE SECOURS** depuis tous les bus et le PC sécurité TCL
- **UN PC SÉCURITÉ QUI FONCTIONNE 24H/24 TOUTE L'ANNÉE**, des interventions rapides

SERVICE RHÔNEXPRESS

(liaison aéroport)

- **DES CAMÉRAS** dans toutes les rames
- **DES AGENTS** à vos côtés dans toutes les situations
- **UN APPEL DIRECT AUX FORCES DE POLICE ET DE SECOURS**

➔ DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Porteur de la Stratégie de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, SYTRAL Mobilités et les opérateurs du réseau TCL travaillent au quotidien avec leurs partenaires :

- La préfecture du Rhône (préfet)
- Le ministère de la justice (procureur de la République)
- La police nationale et la gendarmerie nationale
- La délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- Les polices municipales
- Les services prévention et sécurité des communes
- L'inspection académique
- Les associations d'aide aux victimes

QUAND
IL FAIT NOIR,
C'EST
TAPIS ROUGE!



Dès 22h, descendez à la demande
entre 2 arrêts de bus.

LES ACTIONS ENGAGÉES

1 DEPUIS 2015, LES MARCHES EXPLORATOIRES

Des utilisatrices volontaires du réseau TCL identifient les éléments d'insécurité sur leurs lignes. Elles proposent des améliorations et deviennent actrices de leur propre sécurité. Les marches exploratoires ont eu lieu sur les lignes **C 5**, **C 12**, **C 14**, **C 25**, **C 21**, **BUS 7**, **BUS 15**, **BUS 52**, **M A** et à l'échelle du quartier de la Guillotière à Lyon.

Les campagnes de communication de lutte contre le harcèlement sexiste ont été souhaitées par les ambassadrices. Depuis 2017, une nouvelle signalétique valorisant la présence plus de **10 000 CAMÉRAS** ainsi que les «**LIEUX REFUGES**» (1000 bus et 5 agences) en partenariat avec l'application UMay sur le réseau TCL sont déployés.

Plus d'information sur sytral.fr

2 DESCENTE À LA DEMANDE

Depuis 2019, SYTRAL Mobilités propose un service de descente à la demande sur l'ensemble des lignes de bus TCL. Ce dispositif permet aux voyageurs, seuls ou accompagnés de mineurs, de descendre dès 22h, entre deux arrêts, afin d'être déposés au plus près de leur destination.

3 PRÉVENTION ÉDUCATIVE

Pour sensibiliser les jeunes aux bons comportements à adopter dans les transports en commun, des agents des réseaux vont régulièrement à leur rencontre dans leur quotidien scolaire, périscolaire ou associatif. Un des objectifs est de pouvoir les sensibiliser sur la thématique du harcèlement dans les transports en commun.

Depuis 2019, **1500 JEUNES** sensibilisés.es chaque année sur la thématique du harcèlement sexiste

4 PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Des formations et sensibilisations au harcèlement sexiste ainsi qu'à la prise en charge des victimes d'une agression sur le réseau sont effectuées auprès du personnel.

En complément, pour aider les victimes dans leurs démarches, des professionnels du Service Prévention de la délinquance TCL sont disponibles et à leur écoute au 04 69 66 92 00.

5 SIGNALEMENT

Pour lutter efficacement contre le harcèlement et toutes formes de violences sexistes et sexuelles, il est recommandé d'effectuer un signalement sur l'**appli TCL** ou sur le site **TCL.fr**



NUMÉROS D'URGENCE

- 17** Police secours
- 18** Pompiers
- 15** Samu
- 112** Numéro d'appel d'urgence en europe
- 114** Pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

SIGNALEMENT EN LIGNE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

tcl.fr et **appli tcl**
service-public.fr/cmi

SOUTIEN ET CONSEILS

- 39 19** Violence femmes info (numéro national)
- 116 006** France victime (numéro national)
- 04 78 85 76 47** VIFFILAVI
- 04 78 39 32 25** CIDFF
- 04 78 60 00 13** Le Mas info victimes

ou toute autre association de votre choix

04 69 66 92 00 TCL



SYTRAL
MOBILITÉS